

DECRET N° 90-5/FM du 18 Juin 1990

chargeant Monsieur Yves YEHOUESSI,
Ministre de la Justice et de la Légis-
lation de l'intérim du Ministre de
l'Equipement et des Transports pendant
l'absence de Monsieur Eustache SARRE.

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de
l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi
Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du
Bénin ;
- VU le décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du
Premier Ministre ;
- VU le décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du
Gouvernement de Transition ;

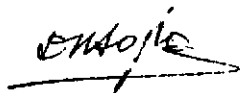
D E C R E T E :

Article 1er..- Pour compter du 13 Juin 1990, Monsieur Yves YEHOUESSI,
Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'intérim
de Monsieur Eustache SARRE, Ministre de l'Equipement et des Trans-
ports.

Article 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 18 Juin 1990

par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO

Ampliatioms : PR 6 HCR 4 SGG4 PM 4 SPD 2 PPC 2 CPC 2 MET-MJL 6
Autres Ministères 14 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 2 DCCT-ONEPI-
GCON 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORB 1.-